

[Text]

For us as legislators to simply ram through this piece of legislation. . . I know there's been a consultation process taking place since 1987, but it would seem that notwithstanding that there is, if nothing else, a perception of it being rammed through. I would suggest, on behalf of the New Democrats, that we take a bit of time and give some chance for some consultation and input, and proceed in that fashion.

I think there's a process problem here and we have to slow down a little bit. Unless there is some major reason why it has to go through right away, it would seem to me to be logical to slow down a little bit.

Mr. Reid: Mr. Chairman, let me respond to some of this. I've gone through the nature and extent of the consultation process. What that doesn't reflect is a fairly intensive consultation process that has taken place inside the two territories, particularly on Yukon mining, the YMAC process. It was very inclusive, very broad, and took place over a long period of time.

The position we find ourselves in now is that since this process has been undertaken, it is referred to as follows by one NWT deputy minister:

We are encouraged by our review and by the co-operative approach taken by your department in preparing this legislation.

And this is from the Northwest Territories Water Board:

We appreciate the way in which your departmental officials have worked closely with the board and other interested parties during this process.

When we sat down at the first meeting, we agreed that there was wide support for the legislation, that the board and the two territorial governments particularly wanted us to move ahead now this had gone on for so long, and that in fact there was need to move ahead quickly.

At the first real meeting of members of the committee, we generally agreed what we'd do is go off and consult the two territorial governments. They came back and said no. The three parties agreed that if we could move into clause-by-clause consideration right away, we would do that. We agreed on that.

At the request of Mr. Murphy, the question of Dene participation came up. And on the basis of the letter, there was some concern. I relayed to him what had gone on, and in discussions with Mr. Anawak we all three agreed it would certainly be a very good idea, considering that, to ask the Dene to appear as witnesses before this committee and raise their concerns, which they have done; and we would proceed on Thursday. It was Mr. Murphy's suggestion, in fact. That's where we had left it last week.

• 1220

About the water board, they have raised five points, one of which is support for the bill. The other four are points to be addressed to bring the water board, which is saying move ahead with the bill, before us. They've addressed four points.

[Translation]

En tant que législateurs, il ne serait pas bon que nous adoptions précipitamment cette mesure. . . Je sais qu'il y a des consultations depuis 1987, mais, malgré tout, on risque de laisser l'impression d'avoir adopté ce projet de loi à toute vapeur. Au nom des néo-démocrates, je dis que nous devons consacrer un peu de temps à consulter et à faire participer les intéressés.

À mon avis, le processus fait problème et nous devons ralentir quelque peu. À moins qu'une raison majeure ne nous dicte d'adopter la mesure sans délai, il me semblerait logique de ralentir un peu.

M. Reid: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à certains de ces propos. J'ai déjà expliqué la nature et l'ampleur du processus de consultation. Mais je n'ai pas parlé du processus de consultation intensif qui a eu lieu à l'intérieur des deux territoires, particulièrement en ce qui a trait aux activités minières au Yukon. Ce sont des consultations très vastes et exhaustives qui ont eu lieu pendant une longue période.

Voici la situation dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle. Depuis le début de ce processus, l'un des sous-ministres des Territoires du Nord-Ouest en a parlé en ces termes:

Nous sommes encouragés par notre examen et par l'esprit de coopération manifesté par votre ministère dans le contexte de la préparation de cette mesure.

Je vous cite aussi les propos d'un représentant de l'office des eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Nous sommes reconnaissants à vos fonctionnaires d'avoir travaillé en étroite collaboration avec l'office et d'autres parties intéressées au cours de ce processus.

Lorsque nous nous sommes réunis pour la première fois, nous avons convenu que la mesure recueillait un appui généralisé, que l'office commission et les deux gouvernements territoriaux en particulier souhaitaient que nous allions de l'avant, que les préliminaires avaient duré assez longtemps et qu'en fait, il était nécessaire d'agir rapidement.

À l'occasion de la première réunion véritable du comité, les membres ont convenu qu'il fallait consulter les deux gouvernements territoriaux. Ils sont revenus et ont dit non. Les trois partis ont décidé que s'il était possible de commencer sans délai l'étude article par article, c'est ce que nous devons faire. Nous étions d'accord là-dessus.

À la demande de M. Murphy, nous avons abordé la question de la participation des Dénés. Et la lettre que nous avons reçue a suscité certaines préoccupations. Je lui ai rapporté ce qui s'était passé et, après avoir discuté avec M. Anawak, nous avons tous trois convenu que ce serait une très bonne idée de demander aux Dénés de comparaître comme témoins devant le comité pour y exprimer leurs préoccupations, ce qu'ils ont fait. Ensuite nous devons commencer notre étude jeudi. En fait, c'était la suggestion de M. Murphy. Voilà où en étaient les choses la semaine dernière.

Quant l'office des eaux, ses représentants avaient cinq choses à dire, l'une d'entre elles étant qu'ils appuyaient le projet de loi. On pourra discuter des quatre autres points en invitant l'office, qui préconise l'adoption de la mesure, à